The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the National Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ⟶ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives nationales du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

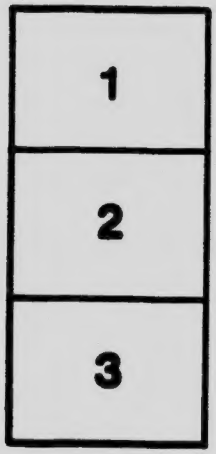

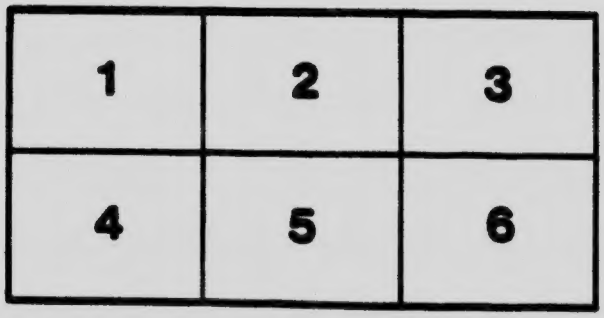

FOULONS LE DRAPEAU!

?

FOULONS LE DRAPEAU !

Quel Drapeau choisir ?

PAR

HENRI BERNARD.

COTE-DES-NEIGES-OUEST, P.Q., CANADA.
1902.

0 910731

FOULONS LE DRAPEAU!

TOUT citoyen, ayant le droit d'émettre son opinion sur les questions qui intéressent son pays, je comprends pourquoi, depuis que l'idée du choix d'un drapeau national canadien-français a été émise, beaucoup de gens ont, avec plus ou moins de chaleur, exprimé ce qu'ils en pensaient.

En effet, quel sujet de discours et d'écrits plus noble et plus beau que celui du drapeau ? Que de grandeur, de courage, d'héroïsme, le drapeau ne renferme-t-il pas en ses plis ! Pour moi, il est sacré. Quel qu'il soit, je l'aime, et fût-il celui de mon plus irréconciliable ennemi, je l'aimerais quand même... du moins il aurait tout mon respect ; car ses couleurs sont une âme, une grande âme, l'âme de tout un peuple. Le drapeau, c'est la nation.

C'est pourquoi j'avais toujours cru que si d'un drapeau l'on pouvait dire beaucoup de bien, jamais, assurément, l'on ne pouvait en médire. S'il subit des humiliations, ce n'est point par sa

faute, mais par la faute de ceux aux mains desquels il a été confié.

Je m'étais trompé. Avec peine je suis obligé de le constater.

Depuis quelque temps, plusieurs semblent avoir, pour certain drapeau, une répugnance et un dédain aussi inexplicables que subits.

Le drapeau ne pouvant se défendre lui-même, il faut qu'il soit défendu ; et si personne n'a le droit de l'attaquer, tous ont le devoir de se faire ses défenseurs.

Que l'arme dont on se sert pour venger son honneur soit d'or pur ou de simple acier, qu'importe ! Chacun doit employer celle qu'entre ses mains la Providence a placée, son devoir est de s'en servir.

Certains esprits, en quête de nouveau, sans doute, ou pris subitement d'une plus grande tendresse du passé, ont rêvé d'un nouveau drapeau national pour les Canadiens-français.

Mais que veulent-ils que ce drapeau leur représente ? De quoi veulent-ils qu'il soit l'emblême ? Quels souvenirs doit-il nous rappeler ?

Tout d'abord, peuvent-ils prétendre que le drapeau qu'ils rêvent puisse réunir sous ses plis toutes les races si diverses qui se sont implantées

sur le sol canadien ?—Non, raisonnablement non, pour la simple raison que le Canada, étant une possession anglaise, seul le drapeau anglais peut être le drapeau national du Canada. C'est d'ailleurs l'opinion des Anglais qui, avec droit, ne prétendent pas capituler sur ce point.

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Les Canadiens-français doivent donc, en tant que sujets anglais, considérer le drapeau anglais (orné des armes du Dominion) comme leur véritable drapeau national, étant le seul qui couvre et protège effectivement tous les habitants du pays.

Cependant, par tolérance, l'Anglais permit à ses sujets de diverses races d'arborer leur propre drapeau national. C'est alors que l'on vit les Canadiens-français déployer un drapeau qui, pour n'être pas celui que Jacques-Cartier planta sur les rives du Saint-Laurent, celui de Champlain et de Maisonneuve, leur rappelait néanmoins le pays d'où étaient venus leurs ancêtres, la race d'où ils étaient issus et à laquelle il leur sera donné d'appartenir, aussi longtemps qu'ils en garderont le caractère, la langue et la religion. Ce furent d'ailleurs les Anglais eux-mêmes qui, dans un moment où l'intérêt parla plus haut que la haine, lors du traité qui, en 1854, allia l'Angleterre à la France contre la Russie, apportèrent au Canada,

flottant au grand mât de leurs navires, le drapeau tricolore de la France.

Bien longtemps avant cet événement, et presque dès l'avènement de ce drapeau, en France, les Canadiens, comprenant que pour jamais la bannière blanche avait déserté les rives du Saint-Laurent, avaient adopté en secret le nouveau drapeau de la Mère-Patrie ; mais ce ne fut qu'à dater de 1854 qu'ils purent l'arborer librement. Depuis, bien des fois ils eurent à lutter pour ce drapeau contre la haine des Anglais qui regrettaient leur moment d'enthousiasme.

Quoique leurs intérêts fussent depuis longtemps et pour toujours séparés de ceux de la France, les Canadiens-français adoptèrent comme leur propre drapeau, le drapeau tricolore, parce qu'il était celui de la France. Partout où le Canadien-français planta sa tente, on vit dès lors flotter près du drapeau anglais parfois, mais le plus souvent seules, les trois couleurs que l'univers connaît, et qui disent que là où elles sont, est un peu du cœur de la France.

Ce fut bien librement et bien volontairement que les Canadiens prirent le drapeau tricolore. Jamais la France ne fit quoi que ce fût pour les pousser à faire ce choix ; mais d'eux-mêmes, les Canadiens le réclamèrent comme étant toujours, pour eux, l'emblême de leur Mère-Patrie.

C'est bien ce sentiment qu'a traduit un de nos poètes nationaux, Louis Fréchette, quand il a dit :

Oui, ce haillon troué, mais que la gloire inonde,
A passé, mon enfant, sur le ventre du monde !
Incline-toi devant ses lambeaux vénérés !
Avec tout ton amour baise ses plis sacrés ;
Ce drapeau sans peur, digne des chants d'Homère,
Ce drapeau, mon enfant, c'est celui de ta mère !

***

Mais voilà qu'une divergence d'opinions s'élève entre les Canadiens-français. Les uns voyant dans le drapeau tricolore la France, rien que la France, d'où sont venus leurs aïeux, et non pas sa politique, à laquelle le Canada n'a pas plus à voir que la France n'a à voir dans celle du Canada, veulent que toujours son drapeau soit pour eux ce que la bannière fleurdelisée fut pour leurs aïeux, c'est-à-dire l'emblême de la Mère-Patrie.

Ce drapeau, mon enfant, c'est celui de ta mère.

D'autres, se retournant obstinément vers le passé, voudraient que la bannière blanche rouvrît son aile et revînt voltiger sur les rives enchanteresse du Saint-Laurent.

De cette différence d'opinions sont nées des discussions auxquelles je ne prendrais nullement

part, si je ne voyais dans certaines préférences, plutôt des préjugés que des motifs fondés, et surtout l'ignorance ou l'oubli d'un fait historique de la plus haute importance pour la gloire de notre race et le bonheur des nations.

Certes, je ne dédaigne pas la bannière blanche : je connais trop ses gloires ; je sais aussi que si pour toujours elle a fermé ses ailes, c'est que ses maîtres l'ont bien voulu, je le montrerai plus loin. Dieu, qui est le seul maître des nations, a voulu qu'au drapeau blanc succédât le tricolore ; pieusement en mon cœur je garde donc le souvenir du drapeau des rois et veux défendre les trois couleurs. N'est-ce pas aussi le sentiment qu'exprimait celui que nous appelons le plus canadien de nos poètes, celui à la mémoire duquel nous nous proposons d'élever un monument, quand il faisait dire à son vieux soldat :

" Le drapeau blanc—la gloire de nos pères,—
" Rougi depuis dans le sang de mon roi,
" Ne porte plus aux rives étrangères
" Du nom français la terreur et la loi.
" Des trois couleurs l'invincible puissance
" T'appellera pour de nouveaux combats,
" Car c'est toujours l'étendard de la France.

D'ailleurs, qu'il soit blanc, tout blanc, ou bleu, blanc et rouge, qu'importe ? Pour nous, Canadiens,

c'est la France, toujours la France et rien que la France qu'en ses plis porte ce drapeau ; tricolore ou blanc, royal ou républicain, il remplit le même rôle. Mais puisque la Providence a voulu ou permis qu'avec le dernier roi, le drapeau blanc descendît dans la tombe et lui servît de linceul, pourquoi troubler les morts dans leur sommeil séculaire et les dépouiller de leur suaire ?

D'ailleurs ces couleurs, qui semblent effaroucher quelques esprits, ont apparu en France bien avant la révolution de 1789. Les deux étendards auxquels succéda le drapeau blanc avaient tour à tour arboré au front des armées françaises le rouge et le bleu. Non seulement le rouge et le bleu ont été en France les aînés du blanc, mais toutes trois ces couleurs ont eu en France une origine sainte et présidèrent même à sa formation.

Le bleu, en effet, c'est la chape de saint Martin que Clovis adopta pour insigne après son baptême et que Duguesclin levait encore au milieu des combats. Le bleu doit donc être sacré pour tout cœur français, puisqu'il rappelle à la fois un des plus puissants protecteurs de la France et la conversion du premier roi franc.

Le rouge, l'oriflamme de saint Denis,longtemps précéda les armées françaises. Nos aïeux le suivaient en courant, transportés d'enthousiasme, au vieux cri si connu : "Mont-joie et saint Denis !"

Le blanc fut indiqué par saint Michel à Jeanne d'Arc et devint l'étendard royal, après qu'il eût reçu le sacre des victoires.

Enfin n'a-t-on pas vu déjà les trois couleurs réunies flotter sur les palais du roi de France et au front des armées ?—Charles V avait adopté pour ses couleurs personnelles le bleu, le rouge et le blanc réunis. Charles VII en avait orné son guidon et Henri IV lui-même fut souvent accompagné de ce drapeau.

***

Comme son devancier, le drapeau tricolore remplit noblement son rôle. Ce qui importe aux Canadiens-français avides d'indépendance et de liberté, c'est de garder bien pures et bien fraîches les trois couleurs de ce drapeau que leurs ancêtres, tous vrais patriotes, ont adopté avec tant d'enthousiasme presque dès sa naissance, comme signe de ralliement et d'inviolable attachement, non aux idées révolutionnaires de 89, idées que je ne partage pas davantage, mais à la France elle-même ; à cette France qui fut la patrie des Sonis, des Marceau, des Pasteur, des Veuillot, des Montalembert, des Charette, des Marchand, des Coppée, des Comte de Mun, des Brunetière, des Mgr Favier, et de tant d'autres qui ont illustré la France républicaine, comme elle fut la patrie de Clovis, de

saint Louis, de Champlain, de Montcalm, de Maisonneuve, de Mgr de Laval, de Mlle Mance, de Marguerite Bourgeois, de Marie de l'Incarnation et de tant d'autres qui illustrèrent la France dans les siècles qui précédèrent la Révolution.

" Mais—ai-je entendu dire par certains fervents de la bannière blanche — le Canada, n'ayant plus aucun rapport avec la France, seul le drapeau qui, le premier, flotta sur le sol canadien, devrait être considéré comme le drapeau national des Canadiens-français."

Pourquoi donc alors nos pères ont-ils fait au drapeau tricolore l'honneur de leurs foyers ? Pourquoi si vigoureusement l'ont-ils tant de fois défendu contre la haine de l'Anglais ? Pourquoi ont-ils lutté avec tant d'énergie pour lui obtenir de flotter à l'égal du drapeau anglais ? Que n'ont-ils fait cela pour la bannière blanche ? Il semble que de sujets d'un roi devenus sujets d'un autre roi, ils eussent eu moins de difficulté à arborer l'étendard royal, que celui d'une république !

Je ne prendrai pour preuve de l'attachement des Canadiens à la France actuelle que le témoignage d'un de nos hommes les plus éminents.

" Vous parlez de mon dévouement pour la France, disait l'honorable H. Mercier au collège des RR. PP. Jésuites à Paris, le 17 mai 1891. Je suis français comme vous ! J'aime la France, la

patrie de nos ancêtres, comme mes ancêtres l'aimaient eux-mêmes ! Et comment pourrais-je l'oublier ? *C'est au milieu des luttes les plus terribles et les plus sanglantes que mon père a réussi, avec les autres patriotes, à me conserver le droit de parler ma langue et de pratiquer ma religion.*"

Nos pères pourtant n'étaient pas fous ! Que dis-je ? Oui, ils l'étaient, mais d'amour pour la France ; pour cette France que Léon XIII, au commencement de cette année 1902, ne dédaignait pas d'appeler " l'aînée du Christ."

Oui, c'est grâce à cette patriotique folie qu'aujourd'hui près de trois millions de Canadiens-français peuvent encore parler la langue de leurs ancêtres, cette langue, la plus belle de toutes et qui, malgré les envieux, est toujours considérée comme " la langue des langues ", la langue diplomatique.

***

Puisque ceux qui, au prix de leurs travaux, de leurs luttes incessantes et souvent au prix de leur sang, nous ont obtenu les grandes libertés dont nous jouissons ; puisque ceux qui ont fait pour le Canada et pour nous, *plus peut-être que nous ne faisons nous-mêmes*, puisque ceux-là non seulement n'ont pas dédaigné le drapeau tricolore, mais l'ont appelé de tous leurs vœux et arboré avec tout

l'enthousiasme qu'a si bien traduit Octave Crémazie dans son "Envoi aux Marins de la Capricieuse", et Louis Fréchette dans "La Capricieuse", et " Nos Trois Couleurs ", pourquoi, je vous le demande, nous montrerions-nous plus difficiles ? —Ce drapeau ne serait-il plus pour nous ce qu'il fut pour ceux qui nous ont précédés ? Sa gloire serait-elle amoindrie ? Ou bien notre poète avait-il trop présumé de ses concitoyens quand il disait :

O Drapeau ! Si jamais un Français te renie,
Que dis-je ? Si la France, oubliant tes splendeurs,
Sous un autre guidon cherchait d'autres grandeurs,
Nous, ses enfants lointains, nous l'aimerions encore ;
Mais, fidèles à toi, glorieux tricolore,
Nous te clouerions au mât comme un cher souvenir
Que nos vieillards viendraient saluer et bénir
En tournant leurs regards vers un temps plus prospère.

Mais j'entends quelques-uns des adversaires des trois couleurs, dire encore : " La France n'est plus chrétienne : elle est anti-chrétienne, elle est maçonnique ! " A de telles injures, la réplique est facile. Certes, je suis loin d'approuver la conduite du GOUVERNEMENT FRANÇAIS contre les ordres religieux, et nul ici sur le sol canadien, n'a plus souffert que moi d'une conduite si injuste, si antipatriotique, si opposée aux vrais principes de Liberté, d'Egalité et de Fraternité qui sont les véritables

bases de la République. Mais, entre la France et son *gouvernement actuel*, il y a, pour qui connaît un peu la France, tout un océan de bien, d'honneur, de patriotisme, de religion et de charité. Tout cela ils ne le voient pas, ils ne le comprennent pas, ils ne le sentent pas, les contempteurs de ce pays. Cependant, aujourd'hui comme toujours, la France tient bien haut le flambeau qui illumine le monde. Elle compte en son sein plus de trois cent mille religieux ou religieuses, plus de cinquante mille prêtres. Sans s'appauvrir, elle sème de par le monde une armée de plus de douze mille prêtres missionnaires, de plus de quarante mille religieuses et autant de religieux qui, partout où ils portent leurs pas, plantent la croix du Christ abritée sous les plis du glorieux tricolore.

On pourrait peut-être m'objecter : "Mais ces trois cent mille religieux, la France n'est-elle pas à les chasser ?" Les lois que le cabinet Waldeck-Rousseau a fait adopter et que son successeur sous la présidence de M. Combes se propose d'appliquer dans toute leur rigueur, ne sont-elles pas l'expression de la volonté du peuple français ? Pour moi elles ne le sont certainement pas.

Que l'on me permette de réfuter ici certaines opinions erronées, et de détruire si possible l'idée tout à fait fausse que se font parmi nous ceux qui rendent le peuple responsable des actes des gouvernements.

Comme je le disais plus haut, entre un peuple et le gouvernement qui le dirige, il y a parfois une distance énorme, et ce qui prouve qu'un cabinet peut ne pas représenter toujours le sentiment général de la nation, c'est le pouvoir que s'est réservé le peuple de renvoyer ou de conserver, après quatre années d'essai, les membres des Chambres et du cabinet, selon qu'il en est content ou mécontent. Cependant pour qui connaît un peu le rouage ministériel et électoral en France, il est assez facile de s'expliquer la possibilité de voir un peuple dont la majorité est catholique, gouverné par des anti-catholiques.

On sait qu'en France le parti au pouvoir a une puissance très grande, qu'il a des moyens d'action énormes que n'ont pas ses adversaires et que le nombre de ses trucs est incalculable. On connaît aussi la pression qu'il exerce sur tous les employés civils des diverses administrations, de la Marine, de l'armée, de l'Enseignement, des Chemins de fer, etc., etc., la pression qu'il exerce sur tous les employés des manufactures, des mines et de toutes les Compagnies qui par un intérêt quelconque sont liées au gouvernement et pour qui sa chute serait peut-être la ruine.

La circulaire du ministre de la marine, M. Lanessan, à tous les officiers de la marine, leur défendant d'envoyer leurs enfants aux écoles con-

gréganistes pourrait, je crois, donner une idée de la pression gouvernementale sur ses employés ; et celle de M. Waldeck-Rousseau à tous les préfets leur demandant de faire une enquête minutieuse sur les agissements du clergé en temps d'élection, pourrait encore venir à l'appui de ce que je disais plus haut.

Et puis ce gouvernement maçonnique ne compte-t-il pas aussi et surtout sur les dissensions qui, il faut bien l'avouer, divisent les catholiques de France en une foule de partis ? Ces partis, pris séparément, ne peuvent lutter avec avantage et sont irrévocablement voués à la mort. Ces dissensions, ne les voit-on pas, hélas ! jusqu'au sein du clergé dont l'union étroite autour de la Chaire de Pierre serait pour les catholiques la première garantie de succès ?

Les catholiques sont nombreux, ils forment la majorité de la nation et leurs œuvres, selon Léon XIII lui-même, sont admirables ; mais leurs divergences d'opinions anéantissent leurs efforts respectifs et sont cause de leurs défaites sans cesse renouvelées.

Le jour où, écoutant la voix de Léon XIII, les catholiques français, imitant leurs frères d'Allemagne, sauront marcher la main dans la main, ils seront invincibles, et la France recouvrera alors sa liberté.

Ce jour, je l'espère pour le bonheur de notre Mère-Patrie, ne saurait être loin. La noble ligue des femmes chrétiennes de France qui, pour me servir des expressions de M. le comte de Mun, travaille à arracher la France des griffes de la franc-maçonnerie, comme jadis les femmes et les filles de la Bretagne filaient pour payer la rançon de Duguesclin ne serait-elle pas la douce aurore de ce beau jour ? Oui, je l'espère de toute mon âme et avec moi le souhaitent tous ceux qui, sur le sol canadien, ont gardé dans leur cœur un véritable amour pour la France.

Aussi, malgré tous les sombres nuages qui semblent couvrir le ciel de notre Mère-Patrie, malgré les dires de ceux qui n'ouvrent jamais les yeux qu'au mal et les tiennent obstinément fermés au bien, je dis avec fierté et sans crainte d'être démenti, que pas un seul pays au monde ne fait pour Dieu et son immortelle Eglise non seulement plus, mais même autant que ce que la France, toute meurtrie qu'elle est sous le talon de la tyrannie maçonnique, a le courage de faire.

Est-il en effet un seul continent, si éloigné soit-il de la France, est-il une île si perdue dans les flots, où le missionnaire français n'ait emporté, enveloppé dans les trois couleurs qui le protègent, la divine lumière du Christ qui aime les Francs ? Quel est donc le pays qui fournit au

Saint-Siège le plus gros de son budget, si ce n'est la France ?

Quel pays est plus fécond en apôtres que la France ?

Quel pays contribue plus que la France au soutien des missions ?

Voyons, parlez, vous qui ne voulez plus du drapeau tricolore, parce que pour vous la France n'est plus chrétienne. Levez-vous, venez me démentir, et nous montrer des œuvres plus grandes.

Quel drapeau plus que le tricolore a donc connu la gloire ? N'a-t-il pas déployé ses fières couleurs sur tous les paiais de l'Europe ? N'a-t-il pas mêlé ses plis soyeux à ceux du drapeau pontifical ? N'est-ce pas lui que le saint Pontife embrassait un jour à Rome ? N'est-ce pas lui qui a porté par toute la terre la civilisation de la Croix ? N'est-ce pas lui qui vous conduisit dans la ville sainte, zouaves pontificaux canadiens-français, lorsque, répondant à l'appel suprême du chef de l'Eglise et de notre saint évêque Mgr Bourget, vous vous unissiez à vos frères de France pour défendre les droits du Saint-Siège ?

Ah ! je comprends l'enthousiasme de notre

poète quand il parle de ce drapeau, et avec lui je répète :

Puis commence, géante, incroyable, inouie,
Se déroulant aux yeux de l'Europe éblouie,
L'héroïque légende où l'univers entier
Au sublime haillon dut demander quartier.
Oui, ce haillon troué, mais que la gloire inonde,
A passé, mon enfant, sur le ventre du monde !

Et toi mon fils, toujours français comme ton père,
Quand nous serons partis, ou que nous serons vieux,
Oh ! ne laisse jamais le lâche ou l'envieux
Flétrir ce défenseur de toute cause juste.
Et puis, ô mon enfant, si la bannière auguste
Devait cesser de luire au soleil canadien,
Sois son appui suprême et son dernier gardien !

Puisque nous avons, de nous-mêmes, adopté le drapeau tricolore de la France comme étant celui qui répond aux vœux de nos cœurs ; puisque, depuis 1854 au moins, nous avons été heureux et fiers de le voir flotter librement non seulement sur nos maisons, dans nos églises, à la tête de nos processions, mais encore sur nos édifices publics, ce qui le consacre légalement comme notre drapeau national, ne lui faisons donc pas aujourd'hui l'affront de notre dédain et de notre oubli. Reprendre le

drapeau blanc serait retourner en arrière et reculer jusqu'à cette époque qui ne doit pas être chère à notre souvenir. Rappelons-nous ces vers d'Octave Crémazie :

Regrettez-vous ces jours où, lâchement vendus
Par le faible Bourbon qui régnait sur la France,
Les héros canadiens, trahis, mais non vaincus,
Contre un joug ennemi se trouvaient sans défense ?
....
Dans un effort suprême en vain nos vieux soldats
Cueillaient sous nos remparts des lauriers inutiles ;
Car un roi sans honneur avait livré leurs bras,
Sans donner un regret à leurs plaintes stériles.

Puis enfin faisant une réalité du rêve du vieux soldat canadien après le retour de la France sur les rives du Saint-Laurent il fait dire au fils de ce vieux défenseur de la patrie :

Tu l'as dit, ô vieillard ! la France est revenue.
Au sommet de nos murs, voyez-vous dans la nue
Son noble pavillon dérouler sa splendeur ?
Ah ! ce jour glorieux où les Français nos frères
Sont venus pour nous voir, du pays de nos pères,
Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.

Aurait-il aussi trompé la France sur les sentiments des Canadiens-français envers leur Mère-Patrie,celui dont nous avons été fiers de faire notre

premier ministre ; aurait-il manqué à la vérité, Sir Wilfrid Laurier, lorsque, le 2 août 1897, au banquet qui lui était offert par les amis du Canada, il disait : "Pour nous, Canadiens, ce furent des jours glorieux que les jours où les couleurs de France et d'Angleterre, le drapeau tricolore et la croix de Saint-Georges, flottèrent ensemble triomphalement sur les rives de l'Alma, sur les hauteurs d'Inkerman, et sur les remparts de Sébastopol."

"Je voudrais, disait à son tour l'honorable M. Tarte au banquet de la Fédération Bretonne, le 17 mai 1900, je voudrais que votre diplomatie n'oubliât jamais que de l'autre côté des mers, le drapeau tricolore flotte sur les têtes de trois millions de Français."

"Le drapeau tricolore flotte au-dessus de nos têtes," disait encore l'honorable M. Turgeon à Honfleur, le 14 août 1898.

Je pourrais continuer l'énumération de pareilles déclarations, mais c'est suffisant, je crois, pour appuyer ce que j'ai dit et prouver que ce serait renier notre glorieux passé, désavouer et méconnaître l'œuvre si patriotique de nos pères, et mentir à nos propres aveux que de rejeter le drapeau qu'à l'exemple de nos pères nous avons adopté, pour retourner à la bannière du roi qui nous abandonna et nous vendit pour de honteux plaisirs.

QUEL DRAPEAU CHOISIR?

MAIS s'il est un drapeau qui devrait être cher à tout Canadien, s'il est un drapeau qui peut rallier tous les vrais descendants de ces grands chrétiens, de ces Français qui, au prix de mille fatigues et de mille souffrances, vinrent planter sur le sol de la vierge Amérique la croix civilisatrice ; s'il est un drapeau qui peut donner à ces descendants de héros d'achever l'œuvre de leurs aïeux en accomplissant la noble mission qu'ils sont appelés à remplir dans le nouveau monde, ce drapeau est bien celui que le Maître du monde a demandé lui-même, celui qu'il a désiré que la France arborât, alors qu'à l'horizon montait le soleil du grand roi ; ce drapeau dont le Christ a donné lui-même la description complète à une humble fille de la Visitation, la bienheureuse Marguerite Marie : *c'est celui du Sacré-Cœur.*

" Voici, écrivait la bienheureuse à la mère de Saumaise, le 17 juin 1689, voici les paroles

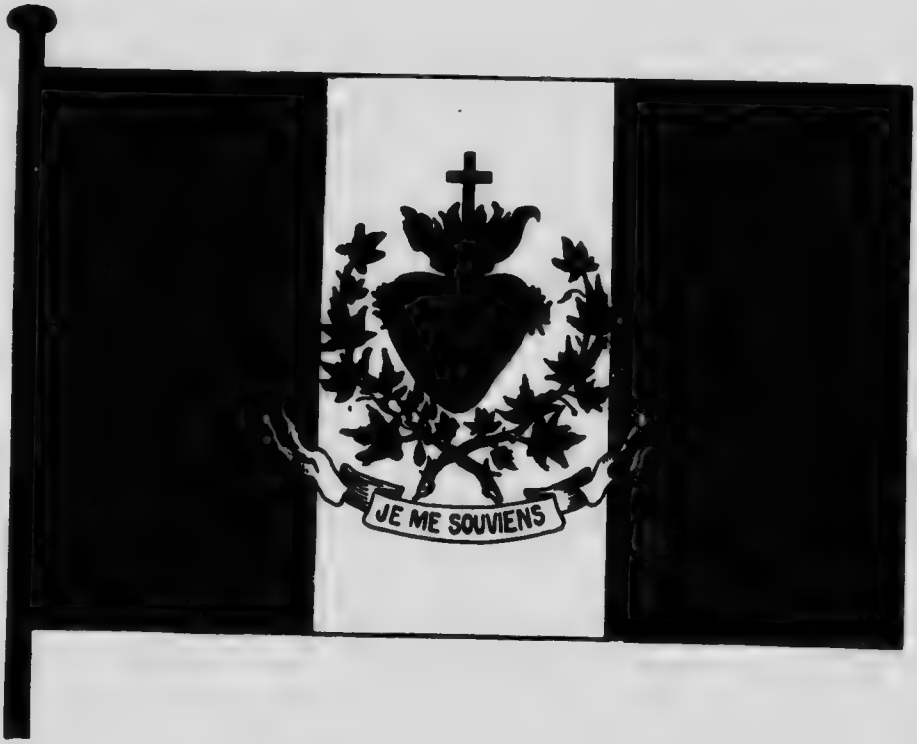
JE ME SOUVIENS

que j'entendis à ce sujet sortir de la bouche divine :

" Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur, " (Louis XVIII) que, comme sa naissance temporelle " a été obtenue par la dévotion au mérite de ma " sainte Enfance, de même il obtiendra sa naissan- " ce de gloire éternelle par sa consécration à mon " Cœur adorable. Il veut triompher du sien et, " par son entremise, de celui des grands de la " terre. Il veut régner dans son palais, être peint " sur ses étendards et gravé dans ses armes, pour " le rendre victorieux de tous ses ennemis, en " abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et " superbes, afin de le rendre triomphant de tous " les ennemis de la sainte Eglise."

En parlant ainsi, le Christ n'a-t-il voulu parler que du roi lui-même ? Evidemment non : le Christ voulait la nation française tout entière et, par elle, toutes les autres nations, comme il le déclare d'une façon bien claire dans les révélations qu'il fit en 1826 à la sœur Marie de Jésus, religieuse du monastère des Oiseaux, à Paris. En apparaissant à cette humble religieuse, Notre-Seigneur lui rappela l'invitation qu'il avait adressée à la bienheureuse Marguerite-Marie et sa bouche divine ajouta ces mots où fleurit un invincible et radieux espoir, en même temps que s'y affirme à nouveau la nécessité d'un culte officiel et national au Cœur très sacré

de Jésus : " La France est toujours bien chère à " mon divin Cœur et elle lui sera consacrée, mais " il faut que ce soit le roi lui-même qui consacre sa " personne, sa famille et tout son royaume à mon " divin Cœur.... comme autrefois Louis XIII à la " sainte Vierge. Je prépare à la France un déluge " de grâce, lorsqu'elle sera consacrée à mon divin " Cœur, et la terre se ressentira des bénédictions " que je répandrai sur elle."

Le Christ voulait donc la nation française tout entière et aussi, que par l'influence qu'elle exerçait sur les autres nations, elle les amenât toutes à ses pieds divins. C'eût été l'accomplissement parfait du *Gesta Dei per Francos.*

Etourdi par la gloire qui, de toutes parts, l'environnait, le grand roi ne prêta point l'oreille à cet appel divin. Malgré les pressantes sollicitations de la reine Marie-Thérèse, qui fit pénétrer jusqu'au sein de la cour la dévotion au Sacré-Cœur, se fit inscrire une des premières sur les registres de la nouvelle confrérie, et broda même ce divin emblème sur les ornements de la chapelle royale (ornements que l'on conserve à l'œuvre du Vœu National), Louis XIV ne voulut point se rendre à l'affectueux désir de Celui qui voulait bien l'appeler " Le fils aîné de son Cœur !" et persista dans ce refus malgré la demande de son confesseur, le Père Lachaise.

Pour tous ceux qui savent voir la main de Dieu

dans la marche des événements, *si le drapeau blanc est mort, c'est qu'il a voulu lui-même sa perte,* Avant de le frapper de mort, Notre-Seigneur lui avait laissé un siècle pour satisfaire aux désirs de son cœur amoureux de la France. Le drapeau blanc n'a pas écouté la parole de Dieu.

Plus indifférent que son père, n'ayant même plus sa vertu, et n'ayant pas trop de temps à donner à ses orgies et à sa Pompadour, Louis XV songea à bien autre chose qu'à se rendre à l'appel du Cœur de Jésus. Et malgré la grande dévotion qu'avait au divin Cœur Marie Leczinska, la vénérable Louise de France et le Dauphin, le règne du triste Louis XV passa sans que l'appel du maître des nations fût entendu.

Canadiens-français, nous savons ce que nous valurent les turpitudes de ce roi ! Il ne voulut pas du Sacré-Cœur ; en réponse à son refus, le plus beau des joyaux de sa couronne lui fut ravi, le Canada devint possession anglaise.

Relisez donc ces strophes du Drapeau de Carillon ; mieux que je ne saurais le faire, elles vous rediront combien peu nous avons à regretter cette époque néfaste :

Comme aux jours du grand Roi, la France n'était plus
Du monde européen la reine et la maîtresse,
Et du vieux sang Bourbon les héritiers déchus
L'abaissaient chaque jour par leur lâche faiblesse.

Louis Quinze, cherchant des voluptés à flots,
N'avait pas entendu, dans sa torpeur étrange,
Deux voix qui s'élevaient pleines de longs sanglots :
L'une du Canada, l'autre des bords du Gange.

.....

De tout ce que le cœur regarde comme cher,
Des vertus dont le ciel fit le parfum de l'âme,
Voltaire alors riait de son rire d'enfer :
Et, d'un feu destructeur semant partout la flamme,
Menaçant à la fois et le trône et l'autel,
Il ébranlait le monde en son délire impie ;
Et la cour avec lui, riant de l'Eternel,
N'avait plus d'autre Dieu que le dieu de l'orgie.

Quand le pauvre soldat avec son vieux drapeau
Essaya de franchir les portes de Versailles,
Les lâches courtisans à cet hôte nouveau,
Qui parlait de *nos gens*, de gloire, de batailles,
D'enfants abandonnés, des nobles sentiments
Que notre cœur bénit et que le ciel protège,
Demandaient, en riant de ses tristes accents,
Ce qu'importaient au roi *quelques arpents de neige !*

Qu'importaient, en effet, à ce prince avili
Ces neiges où pleuraient, sur les plages lointaines,
Ces fidèles enfants qu'il vouait à l'oubli !....
La Dubarry régnait. De ses honteuses chaînes
Le vieux roi subissait l'ineffaçable affront ;
Lui livrant les secrets de son âme indécise,
Il voyait, sans rougir, rejaillir sur son front
Les éclats de la boue où sa main l'avait prise.

OCTAVE CRÉMAZIE.

Louis XVI lui-même, malgré sa réelle piété, ne sut se rendre à la demande faite depuis cent ans. Ce ne fut qu'après sa chute et dans sa prison qu'il promit enfin au Christ de placer l'emblème de son divin Cœur sur les étendards de la France. Mais il était trop tard : et le drapeau blanc qui n'avait pas voulu de la grâce qui lui avait été offerte disparut emporté par le flot révolutionnaire !

Ainsi la France qui, à l'avènement de Louis XIV, était à l'apogée de la gloire, fut plongée dans la tristesse et la misère dès avant la mort de ce roi. Sous Louis XV, la ruine matérielle accompagna la ruine morale. Enfin Louis XVI fut impuissant à réparer le mal. Il ne put prévenir la révolution dont il fut la première victime.

La révolution avait passé comme un tourbillon dévastateur et Bonaparte avait à peine relevé la France de ses ruines, que Louis XVIII remontait sur le trône de ses pères.

Malgré la terrible leçon qu'avait reçue son prédécesseur, Louis XVIII ne songea nullement à remplir le vœu de Louis XVI. En vain le priait-on de se rendre au désir du roi martyr, comme l'indique ce passage de la lettre de madame Barat au R. P. Fontana, supérieur des Barnabites, en octobre 1815 : "Il y a lieu d'espérer que Sa Majesté Louis XVIII cédera au désir de ses plus fidèles sujets, et qu'accomplissant le vœu de Louis

XVI, il mettra son royaume sous la protection du Sacré-Cœur," Louis XVIII ne fit rien.

Je l'ai déjà dit précédemment: Notre Seigneur lui-même dans son immense amour pour la France voulut bien, en 1826, renouveler la demande qu'il avait faite à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Il appuya même plus fortement sur ce qu'il demandait et promettait "un déluge de grâces" pour la France et pour les autres peuples si elle se rendait enfin à son désir et si le Roi accomplissait la promesse faite par Louis XVI. Mais le suprême appel du Sauveur au Roi de France ne fut pas entendu. On espéra un moment, écrivait le Père Jonquet, arriver à l'accomplissement du vœu de Louis XVI, par l'entremise de son auguste fille, mais derechef il était trop tard. Quatre années encore Notre Seigneur attendit, mais en vain. Comme Louis XIV, Louis XV et Louis XVIII, Charles X ne s'occupa pas de placer le Sacré-Cœur sur les étendards de la France. Enfin voyant le dédain par trop marqué que les rois apportaient à sa divine parole, Dieu résolut de les en punir.

La révolution de 1830 chassa du trône le dernier de ses rois bourbons qui, en 1836, mourait tristement en exil. Louis-Philippe d'Orléans enfin, comme ses prédécesseurs sourd à l'appel de Celui qui tient en sa main toutes les nations et

tous les trônes, fut renversé en 1848 et deux ans après mourut en Angleterre, exilé.

Ainsi finit loin de la patrie cette royauté qui s'était crue au-dessus de tout, au-dessus de Dieu, et qui avait rejeté avec dédain le traité d'éternelle alliance que le ciel lui avait offert.

L'histoire rapporte que La Tour d'Auvergne appelé par Napoléon 1er le premier grenadier de France, étant tombé sous les balles de l'ennemi, quatre des officiers de la 46e brigade des grenadiers à laquelle appartenait ce héros prirent son corps et le portèrent à l'avant des troupes, face à l'ennemi disant : " Vivant, il a toujours regardé l'ennemi en face ; il ne sera pas dit qu'il lui a tourné le dos aujourd'hui ". Pour compléter l'apothéose ils placèrent dans une urne d'argent le cœur du héros breton, afin que toujours ce cœur transpercé d'une balle ennemie fût porté à la tête du régiment. Et quand chaque matin l'officier faisant l'appel criait : La Tour d'Auvergne, le porte drapeau sortant des rangs répondait : " Mort au champ d'honneur."

Transformer en drapeau le corps percé de coups d'un chef aimé et de son cœur faire une parlante relique, c'était bien là prouver tout l'amour qu'inspire le drapeau et combien il est pour ceux au-

dessus desquels il flotte l'emblème de la patrie, l'âme de la nation.

Le stratagème de génie dont se servirent les officiers de la 46e brigade à la mémorable journée d'Oberhausen pour entraîner leurs grenadiers à la victoire, remonte bien au delà de ce temps héroïque. Le Christ en effet en demandant à Marguerite-Marie que la France mît l'image de son Sacré-Cœur sur ses étendards, lui promettant à ce prix toutes les victoires, n'a-t-il pas été le réel auteur de cette noble pensée ? En promettant encore que par la France il comblerait tous les peuples de ses faveurs, ne voulait-il pas réaliser cette parole qu'il prononçait avant de mourir : "Quand j'aurai été élevé au-dessus de la terre, j'attirerai tout à moi." Oui, attirer à lui toutes les nations, unir tous les peuples dans un amour fraternel qui, plus que tous les efforts humains représentés par les inefficaces congrès dits "de la paix," saurait faire régner cette paix dont tous les peuples ont une soif ardente et qu'ils réclament sans que toutes les diplomaties humaines arrivent à autre chose qu'à la rendre plus difficile, telle était bien la volonté du Christ lorsqu'il a manifesté son ardent désir de voir son Cœur sur les étendards des nations. Les rois trop orgueilleux ou trop avilis, n'avaient point voulu de l'insigne honneur qui leur était offert, le Sacré-Cœur à son tour ne voulut plus d'eux. Sous le

flot révolutionnaire que les orgies d'un Louis XV avaient fait monter, la bannière blanche fut engloutie.

C'était à la France républicaine, au drapeau tricolore, que devait revenir l'honneur de faire le traité d'alliance avec Dieu en se parant de l'emblème divin.

En effet depuis l'étendard de Loigny à jamais glorieux, puisqu'il fut le premier drapeau orné du Sacré-Cœur qui ait été déployé au front des troupes françaises, l'idée de la réalisation du vœu de Louis XVI n'a cessé de grandir. C'est surtout depuis 1883, époque où le dernier roi, le comte de Chambord, mourait dans son exil de Frohsdorf, enseveli dans son drapeau, le dernier drapeau blanc, que cette pensée prit fortement racine et ne cessa de s'affermir.

De toutes parts sur le territoire français on vit bientôt flotter gai et fier le drapeau tricolore devenu sous le souffle de la Foi, le drapeau national du Sacré-Cœur.

Le 29 juin 1890, le syndicat des employés du commerce et de l'industrie adoptait le premier le drapeau national du Sacré-Cœur, et faisait bénir à Montmartre le drapeau qu'un patron chrétien, M. E. Doguin, lui avait donné.

Au mois d'avril 1891, le pèlerinage français en Palestine avait arboré ce même drapeau.

Le 21 juin, six mille étudiants se rendaient à Notre-Dame de Paris pour fêter le troisième centenaire de saint Louis de Gonzague et à leur tête flottait le drapeau national du Sacré-Cœur.

En septembre 1891, au Congrès des associations onvrières catholiques tenu à Valence, par un vote formel le drapeau national du Sacré-Cœur fut adopté.

En 1892, à Quimper, le 118e régiment de ligne prenait ce drapeau pour le sien et y brodait son numéro.

A Orléans, quelques mois après, Mgr Couillé bénissait un drapeau identique et donnait l'accolade à l'étoffe sacrée.

En 1893, les délégués des Œuvres françaises se réunirent à Rome au mois d'avril, pour déposer aux pieds du Souverain Pontife leur cœur et leur intelligence. Le 18 de ce même mois, ils furent admis à une solennelle audience. Après avoir parlé à tous, le Pape en traversant les rangs des pèlerins, s'arrêta devant le porte-drapeau qui était M. Lorain, directeur de la "Croix du Jura :"

" Vous n'êtes pas seulement journaliste chrétien dit le Saint Père à M. Lorain qui lui présentait le drapeau, mais encore porte-drapeau français.

—Oui, très saint Père, je porte le drapeau français avec l'image du Sacré-Cœur peinte dans ses plis, comme le Christ Sauveur l'a demandé à la France.

« Le visage de Léon XIII, écrit M. Lorain, s'épanouit tout à fait :

—Le Sacré-Cœur!" murmura-t-il!

« Puis il leva les yeux au ciel, comme s'il adressait à Dieu une fervente prière.

—Je prie Votre Sainteté, très saint Père, d'accorder une bénédiction très spéciale à ce drapeau que je déposerai dans le sanctuaire de Montmartre, ainsi qu'aux efforts que tentent les « Croix » des diocèses de Périgueux, Nevers, Lyon, Auch, Montpellier et Saint-Claude, pour procurer l'accomplissement des désirs du Sacré-Cœur exprimés à la France par Marguerite-Marie.

« Le Souverain Pontife était radieux :

—Oh! j'accorde cette bénédiction de tout mon cœur! répondit-il.

« Et sa main se posa avec force sur le drapeau."

.....

Le 17 janvier 1897, à la procession qui termina le jubilé fait à Montmartre à l'occasion du 25e anniversaire du vœu national, tous les départements de la France étaient représentés par un étendard aux armoiries du Sacré-Cœur. Derrière cette longue théorie d'emblèmes, que précédait la glorieuse bannière de Loigny tenue par le général de Charette, on voyait d'autres drapeaux encore où flamboyait également la divine image.

Au printemps de 1898, les étudiants des univer-

sités de Lille, au nombre de près de six cents, arborèrent le drapeau du Sacré-Cœur et défilèrent fièrement dans les rues de la ville ayant cet étendard glorieux à leur tête.

Tous les pèlerinages, tous les Congrès régionaux arborent aujourd'hui ce drapeau. Des départements entiers l'ont adopté d'une façon formelle : témoin le département du Jura qui a été certainement le plus fervent à développer et à propager la diffusion de ce drapeau.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les Congrès, toutes les réunions où ce drapeau a été arboré, tous les cercles, toutes les sociétés, toutes les œuvres qui l'ont définitivement pris pour étendard. Je ne veux cependant pas omettre de faire connaître l'œuvre de Mgr Marpot, évêque de Saint-Claude, département du Jura. Ce digne et regretté prélat non seulement encourageait ceux qui travaillaient à répandre ce drapeau, mais encore il fonda avant sa mort, et le premier parmi les évêques de France, une association de prêtres ayant pour unique objet d'obtenir, par la prière et par l'action, la prompte et absolue réalisation du vœu du Sacré-Cœur au sujet du drapeau. Cette initiative était le témoignage éclatant, à la fois de la dévotion de l'évêque et de la poussée d'opinion qui jetait son diocèse à l'étendard béni.

Mais l'étendard du Sacré-Cœur s'est élancé par delà les frontières de la France. Porté par les missionnaires et les explorateurs comme le Sacré-Cœur l'avait dit deux fois, il est allé parmi les infidèles, parmi les sauvages, en Asie comme au cœur de l'Afrique et dans les glaces du nord, dire à ces races que la France, vraie fille aînée de l'Eglise, malgré les dires de ses détracteurs, est encore et sera toujours ce qu'elle a été depuis des siècles : le flambeau de la civilisation chrétienne ; que de royale devenue républicaine, elle n'en continue pas moins l'œuvre pour laquelle le Christ l'a fondée et que le tricolore, comme la bannière blanche, a trouvé et trouvera toujours des bras nobles et vigoureux qui sauront le tenir haut devant les ennemis du Christ et de la patrie.

Le R. Père Masseron, missionnaire à Baixan, dans la Cochinchine, écrivait que ce glorieux étendard flottait dans et sur son humble chapelle et que dans ses courses apostoliques les flots le saluent à l'avant de sa barque.

Entre les mains du capitaine Joubert, des zouaves pontificaux, ce fier et religieux drapeau a traversé les solitudes de l'Afrique.

A Madagascar, les pionniers en ont déployé les couleurs bénies.

Pour ne plus citer qu'un exemple qui devrait

nous faire réfléchir, nous tous Canadiens catholiques, je rapporterai ce qu'écrivait à François Veuillot un missionnaire oblat qui accomplit l'œuvre de Dieu sur les confins de la baie d'Hudson : "Là-bas, dans ce pays perdu, des femmes algonquines ont brodé le drapeau du Sacré-Cœur et les Peaux-Rouges, leurs maris, dressent le divin emblème en haut d'un grand mât quand vient les visiter le Père de leurs âmes."

C'est ainsi que le drapeau de la France, devenu missionnaire et colon, fait en même temps et sur tous les points du globe aimer la France et le Sacré-Cœur qui aime les Francs.

***

Eh bien! nous, Canadiens-français, nous qui sommes fiers et nous vantons d'être les champions de la religion catholique sur la libre terre d'Amérique, que pensons-nous de ce désir par deux fois et si formellement exprimé par le Sacré-Cœur? Croirons-nous, comme les rois, nos anciens maîtres, que nous pouvons nous passer de la puissante protection de ce divin Cœur? Non, non, n'est-ce pas? Ne pensons-nous pas, au contraire, que ce divin emblême pour nous Canadiens-français catholiques est le seul qui puisse exprimer et notre foi et notre naturel attachement à notre Mère-Patrie? Ne croyons-nous pas qu'au milieu des épreuves

qui fondent sur notre petite nation canadienne-française, ce drapeau est le seul qui puisse nous guider sûrement vers le but que nous devons atteindre, et rallier toutes nos énergies ? Le Christ, qui ne manque jamais à sa parole, nous fera sortir triomphants de la pénible situation toute pleine d'angoisses que nous font et les griffes puissantes du Lion britannique et les serres non moins cruelles de l'Aigle américaine.

Celui qui a demandé à la France de mettre l'image de son Cœur sur les étendards et lui a promis à ce prix la victoire, celui-là nous a fait la même demande et nous a promis les mêmes faveurs, à nous Canadiens-français, rameau séparé du tronc. Autant que la France, nous avons besoin de ce puissant secours ; autant que la France, nous avons le devoir de nous rendre au vœu du Christ. Autant que la France, nous avons besoin de force et d'énergie pour devenir un jour un peuple vigoureux et fort, la vraie France d'Amérique. Et puisque beaucoup d'entre nous ne sont pas satisfaits des œuvres de la France, faisons donc plus qu'elle n'a fait, faisons au moins ce qu'elle a fait.

Que chacun de nous se mette donc à l'œuvre, que tous aient à cœur d'attirer sur eux, sur leurs familles, sur leur belle patrie, le Canada, le déluge de grâces qu'a promis Celui qui ne trompe jamais, et qui donne même plus qu'il n'a promis.

Oui, Canadiens-français, le drapeau tricolore du Sacré-Cœur est le seul qui renferme et porte en ses plis nos justes et légitimes aspirations à la liberté, à l'indépendance pleine et entière, en un mot nos douces espérances d'être un jour un peuple fort qui n'aura plus besoin de tutelle.

Suivons donc l'exemple que nous donne la France catholique, et ne permettons plus que les Algonquins et les Peaux-Rouges nous devancent dans l'accomplissement de l'ardent désir que le Christ a de régner sur notre nation. Le Christ ne s'impose point, il veut que notre choix soit libre. Il frappe à la porte, mais ne veut point la forcer.

***

Pour réaliser ce divin désir, que faudrait-il faire ?

Point n'est nécessaire la haute approbation d'un roi, d'un gouverneur. Le Sacré-Cœur est à tous et pour tous. Quand chaque Canadien aura arboré ce drapeau, quand toutes les sociétés catholiques l'auront adopté, quand gaiement il flottera sur nos églises, sur nos établissements religieux, sur nos demeures, ce drapeau sera devenu notre drapeau national, et chacun aura droit de voir accomplir la promesse de celui qui ne se laisse point surpasser en fait de générosité.

Pourquoi n'adopterions-nous pas le drapeau du

Sacré-Cœur tel qu'on l'a adopté en France, en y ajoutant simplement des feuilles d'érable, et la devise de notre province qui peut s'appliquer à tous les Canadiens-français : " Je me souviens " ?

Afin de permettre à nos compatriotes de juger de l'effet de ce drapeau, nous avons cru bien faire de le donner en cette brochure.

Puisque le Christ a voulu que ce soit par la France que nous vienne ce doux rayon d'espérance qui, parti de son divin Cœur, doit éclairer notre destinée, ensemble crions :

Vive la France, la France du Sacré-Cœur !
Vive le Canada, le Canada du Sacré-Cœur !

HENRI BERNARD,

Côte des Neiges Ouest, 1er juin 1902.

N. B.—A tous ceux qui aimeraient à avoir sur l'histoire du drapeau du Sacré-Cœur, en France, des détails plus complets, je recommande les ouvrages suivants auxquels j'ai emprunté de nombreux passages : Le Drapeau du Sacré-Cœur par François Veuillot. —Les Origines du drapeau national du S. C., par le R. P. de la Bégassière.—L'alliance du Cœur de Jésus, par le R.P. Deschamps.

MONTREAL
[illegible]